

Veillez prendre note que la séance ordinaire du comité exécutif se tiendra à 14 h, à la salle du cabinet du maire (775, rue Saint-Jean-Baptiste)

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 octobre 2024

4. DÉPÔTS DE DOCUMENTS		
4.1.	REC	Dépôt du rapport des licenciements, sanctions, règlements de griefs et conventions de départ pour la période du 1 ^{er} au 30 septembre 2024
4.2.	REC	Dépôt de la liste des paiements émis pour la période du 1 ^{er} au 31 août 2024
4.3.	DEC	Dépôt du tableau <i>Indicateurs clés de performance</i> (ICP) pour le projet de construction de la nouvelle usine de traitement des eaux usées à boues activées La Pinière (StaRRE), pour la période du 1 ^{er} juillet 2024 au 31 août 2024 (<i>Dossier : GC_07-22-007_ RapIndicPerfo(ICP) STARR_2024-07-08</i>)

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS MUNICIPALES		
6.1.	DEC	Dépôt du compte-rendu de la Commission de l'administration, des finances et des ressources humaines (CAFRH) du 25 septembre 2024
6.2.	DEC	Dépôt du compte-rendu de la Commission de la culture et du patrimoine (CCP) du 19 septembre 2024

7. DIRECTION GÉNÉRALE		
7.1.	REC	Adoption du chapitre 8.1, intitulé <i>Programme de formation</i> , au Plan municipal de sécurité civile
7.2.	REC	(Déplacement au point 19.2)
7.3.	DEC	Approbation et signature du <i>Protocole d'entente selon le Règlement sur les ententes relatives à l'exécution, au financement et aux garanties concernant les travaux municipaux sur les lots 6 188 813 à 6 188 820 et 6 188 859 du cadastre du Québec avec Groupe L'Héritage inc. et Gestion Benoit Dumoulin inc.</i> pour le déplacement et remplacement des infrastructures situées sur lesdits lots, à l'intersection du rang St-François et de la rue Armand-Bombardier

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES		
8.1.	DEC	Fin de la période de probation d'une adjointe administrative à la Direction générale, poste cadre régulier à temps complet
8.2.	DEC	Fin de la période de probation d'un contremaître à l'atelier mécanique de la Direction des travaux publics, poste cadre régulier à temps complet
8.3.	DEC	Approbation du choix de la limite d'assurance par lésion professionnelle pour l'année 2025 à neuf (9) fois le maximum annuel assurable fixé à 98 000 \$, dans le cadre du financement des coûts d'assurance par lésion du régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) (<i>Dossier : CAFRH-2024-10-23/04</i>)

Ordre du jour de la séance ordinaire du 30 octobre 2024

9. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

10. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

- 10.1. DEC Déclaration de propriété à la Ville de Terrebonne des parcelles de la rue Hervieux, connues comme étant les lots 2 915 086 et 2 915 147 du cadastre du Québec
- 10.2. REC Approbation et signature de la *Transaction-quittance* entre la Ville de Terrebonne et CRT construction inc. dans le cadre du contrat SA21-3018 pour les travaux de construction de l'usine de traitement des eaux usées par boues activées sur le boulevard de la pinière (StaRRE), pour une dépense de 1 644 828,16 \$, en capital, frais, taxes, intérêts et indemnité additionnelle

11. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

- 11.1. REC Adoption de la résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 50 702 000 \$, qui sera réalisé le 25 novembre 2024, le tout réparti en fonction de différents règlements d'emprunts déjà adoptés

12. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 12.1. DEC Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la préparation des documents concernant le retour en appel d'offres public et l'adjudication du contrat d'achats regroupés pour l'acquisition d'équipements informatiques, pour une période de deux (2) ans avec une (1) option de renouvellement d'un (1) an

13. DIRECTION DE LA POLICE

14. DIRECTION DE L'INCENDIE

- 14.1. REC Approbation et signature de l'*Entente intermunicipale relative à la fourniture mutuelle de services en matière de protection incendie* avec la Ville de Mascouche, pour une période de trois (3) ans
- 14.2. REC Approbation et signature de l'*Entente intermunicipale relative à la fourniture mutuelle de services en matière de protection incendie* avec la Ville de Blainville, pour une période de trois (3) ans

15. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

- 15.1. DEC Octroi du contrat gré à gré R24-007 au seul soumissionnaire La Compagnie Électrique Lion pour l'acquisition de trois (3) camions électriques avec roues arrière jumelées, pour une dépense de 458 410,64 \$, dans le cadre du regroupement d'achats avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- 15.2. DEC Octroi du contrat SA24-9093 pour l'entretien des patinoires, pour une période de trois (3) ans, pour le secteur 1 au seul soumissionnaire Les entreprises Pro-vac, pour une dépense de 524 903,07\$, pour les secteurs 2 et 4 au seul soumissionnaire 9066-3006 Québec inc., pour une dépense totale de 1 190 430,17 \$ et pour le secteur 3 à JM 4 saisons s.e.n.c, pour une dépense de 384 898,70 \$

15. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS		
15.3.	DEC	Approbation de la liste des camionneurs pour le transport de la neige, pour la saison 2024-2025, selon l'appel d'offres SA24-9098 et le tarif décrit à l'article 21 du <i>Cahier des charges spécifiques</i> , pour une dépense totale estimée à 950 000 \$
15.4.	DEC	Octroi du contrat SA24-9111 à 2528-4340 Québec inc. (Excavation Villeneuve) pour la réfection d'une portion des réseaux sanitaire et pluvial de la rue Claude, pour une dépense de 349 000 \$ et un montant provisionnel de 69 800 \$
16. DIRECTION DU GÉNIE		
16.1.	REC	Adoption du <i>Règlement numéro 935 décrétant la fourniture et l'installation de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 1 700 000 \$</i> (Dossier : <i>PBROU_93-02-02_R935_Bornes_recharge</i>)
16.2.	DEC	Approbation et signature de l'estimation budgétaire de Bell Canada pour les travaux d'enfouissement d'utilités publiques dans le Vieux-Terrebonne, pour une dépense de 673 479,26 \$ (Dossier : <i>PB_06-20-014 _Enfoui_ VT_ Travaux _ Bell</i>)
17. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE		
17.1.	REC	Approbation et signature d'un <i>Protocole d'entente</i> avec la Caisse Desjardins de Terrebonne pour l'implantation d'une station de réparation de vélo et de planche à roulettes au parc Saint-Sacrement
17.2.	REC	Autorisation de deux (2) amendements budgétaires au montant total de 15 151,80 \$, taxes nettes, vers le poste budgétaire P0458-23729-FDF0138 pour l'acquisition d'une structure gonflable flottante au complexe aquatique, suite à l'obtention d'une subvention dans le cadre du <i>Programme de mise en valeur intégrée</i> (PMVI) d'Hydro-Québec
18. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE		
19. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
19.1.	REC	Adoption du <i>Règlement numéro 870-2 modifiant le Règlement numéro 870 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis, afin d'ajouter au territoire un immeuble au district #10 CENTRE-VILLE</i>
19.2.	REC	Approbation et signature de l' <i>Amendement au bail initial</i> entre le locateur Ville de Terrebonne et le locataire Fido Solutions inc. pour une partie du lot 2 926 948 du cadastre du Québec situé au 3800, rue Pascal-Gagnon, pour une période additionnelle de dix (10) ans, représentant un loyer total de 211 330,43 \$, taxes incluses, à des fins de fourniture de services en télécommunication
20. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE		
20.1.	DEC	Mandat au Bureau de l'environnement et de la transition écologique pour le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du <i>Programme d'aide financière pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes</i> pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour le Corridor de biodiversité, pour un montant maximal de 30 000 \$

20. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 20.2. DEC Mandat au Bureau de l'environnement et de la transition écologique pour le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes* pour un projet d'éradication des plantes indésirables dans un milieu humide à forte valeur écologique, pour un montant maximal de 200 000 \$

21. LEVÉE DE LA SÉANCE